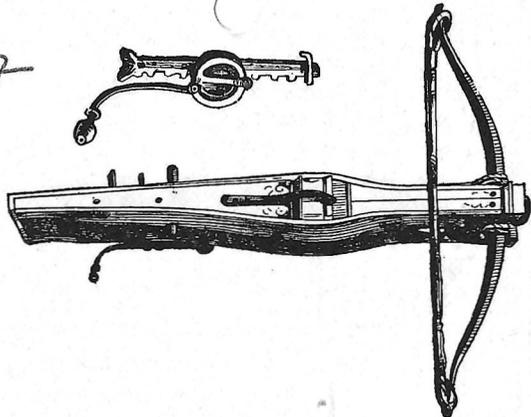


04/1977



quelques pierres racontent ... sport ou jeux ?

Sport ? Le mot n'existait pas, il y a quelques siècles ; ces exercices corporels que l'on pratiquait s'appelaient jeux. Il y avait à Grenoble principalement les Arbalétriers et Chevaliers du Royal Jeu de l'Arquebuse, très ancien, et à partir du XVIIème siècle : le jeu de Paume. Ces appellations aussi compétitives que celles du sport aujourd'hui, n'étaient pratiquées que par quelques uns mais amenaient la gaieté dans la ville, qui n'avait alors rien de morose.

Dominicains et consuls s'entendent pour céder une place aux tireurs à l'arc, les uns «près de leur église» (qui était dans l'actuelle rue Phillis de la Charce et devint la Halle), les autres en la personne de Jean Rabot, conseiller delphinal et Docteur ès lois ; il les accueille dans son jardin, dès juin 1490, pour leurs jeux. Et ce n'est qu'en 1619 que «les rois de l'arquebuse» demandent aux Consuls de la ville un prix pour leur vainqueur. Ils exposent le véritable motif de cette institution : «obliger la jeunesse à se rendre adroite au tir pour être ensuite capable de servir le Roi et la Patrie». Les consuls ont si bien compris la demande qu'en 1645 le vainqueur du «Jeu de l'arc» est exempt de tailles pendant une année. Mais si la ville donne aux «Rois du Jeu» pour l'abattement de l'oiseau (cet oiseau en bois «bien ferme» avait la grosseur d'un pigeon) un prix considérable, avec privilèges et exemptions, le prix coûtait encore cher au vainqueur. Car il faisait dire une messe solennelle à N-D... où la Compagnie assiste en corps, accompagnant en armes la distribution du pain bénit... Il en a pour 1000 L !

Or, à partir de 1680, les Consuls suppriment ce prix. Alors que, glorieusement, les Chevaliers de l'Arquebuse vont en challenge à Bourg, Chambéry, Beaune, au «prix ducal d'Annecy» ; partout les premiers prix sont en louis d'or ou d'argent, un peu l'équivalent de nos médailles d'or, d'argent ou de bronze aux Jeux Olympiques !

Mais à Grenoble «de temps immémoriaux plusieurs personnes se sont appliquées à bien tirer de l'arquebuse, et eurent pour chefs et officiers des personnes de distinction». En 1684 on leur octroie annuellement 60 L... tandis que lorsque les arquebusiers ont remplacé archers et arbalétriers, avec les armes à feu, les consuls leur prêtaient simplement pour la fête de St Sébastien, une enseigne de la ville et des arquebuts pour planter le May devant la maison de leur confrérie. On leur prêtait aussi «arquebots et artillerie pour la parade et feu de joye». (1559) Leur sépulture était dans leur chapelle de St Sébastien, en l'église des Jacobins, et ils garderont St Sébastien (sans doute à cause de ses flèches), même lorsqu'ils n'eurent plus d'arc.

Mais la parade continuait traditionnellement ; elle amenait grande joie dans la ville et ses environs. Car, lorsque Grenoble se développa avec Lesdiguières, les Chevaliers ne purent plus utiliser leur terrain de tir «près de l'Hopital» (rue Montorge actuelle); on les envoya plus loin, «lors la porte de la Graille, près du Couys St André et des moulins des Hopitaux» (mai 1704) ; en fait rue du Moulin de Canel actuel. Les officiers et chevaliers sont priés d'entrer «respectueusement en

saluant le Roy ... il est défendu de jurer, de blasphémer, de s'injurier et quereller... à peine d'amende».

L'abattement de l'Oiseau avait lieu le dimanche à midi au Chateau Feuillet, porte de France. En 1761 les exercices de tir sont autorisés «dedans la porte de France, derrière les fours de la manutention militaire», donc sous le jardin Dolle (des Dauphins). C'est bientôt la fin des Jeux de l'Arquebuse, à moins que l'on veuille bien retrouver leur descendance en la Fédération des Sports de Haute Tradition : cavaliers, escrimeurs, et tireurs à l'arc, avec le Glaive Flamboyant d'Eybens.

Comme le tennis est l'enfant du jeu de Paume. Ce jeu est né le 23 mars 1659 à Grenoble, quand les consuls ont accepté l'offre du Sieur Pierre Blache de construire à ses frais un Jeu de Paume sur les masures inutiles de l'Hopital» à condition qu'on lui donne une subvention, et le jeu de Paume établi, il paiera une redevance à l'hopital. Quoique le généreux Pierre Blache ait eu difficultés et déceptions «il expose qu'il a déboursé 8000 L pour la construction au lieu de 6000 prévues» et qu'on y réinstallera les pauvres pendant quelques années, Blache sera indemnisé et la Paume continuera à distraire les grenoblois dans «ce jardin» au bout de la rue Montorge, qui devait devenir, avec les descendants de Lesdiguières le «bocage» et le jardin qui forment notre jardin de ville. Et les «sports» y sont encore pratiqués... par les enfants !

M.H. FOIX ■

LA PAGE DU COMITÉ DE SAUVEGARDE DU VIEUX GRENOBLE

C.S.V.G.

Nous ne pouvons encore, si elle doit avoir lieu, fixer la date de l'Assemblée Générale, seconde édition, que nous serions obligés de faire en avril. Si les 146 membres requis sont présents le 14 mars, nous pourrions envoyer à Paris notre dossier pour être reconnu d'utilité publique.

Cette utilité, elle est visible à Grenoble, mais il faut des assises solides et administratives pour que le Ministère la reconnaisse.

Nous avons été rassurés quant aux couleurs qui seront faites sur les façades de cette rue Voltaire, où se voient des immeubles de style du XVIIIème siècle. Nous avons plus de crainte pour une mode aberrante qui se propage parmi les boutiques qui ont des arcades ; c'est de mettre en haut de la vitrine un gros linteau et, même, une porte fixée à l'horizontale. L'acheteur peut craindre de la recevoir sur la tête en franchissant le seuil...

Pourtant, nos rues piétonnières gagnent à être bordées de l'ensemble harmonieux que font arcades de pierre et portes de bois, et les promeneurs s'y font de plus en plus nombreux. Rappelons que Grenoble fut avec Rouen la première ville à avoir une rue piétonnière en France : ici, ce fut la place Grenette. Continuons donc à lutter pour garder un cœur de ville où bat un sang neuf, afin qu'il vive.

Nous n'aurons, probablement, pas de visite en avril : Montmélian - Allevard se fera en mai. Mais vous êtes invités à voir le film de Civitas Nostra à l'exposition des Vieilles Maisons Françaises au Crédit Agricole, Avenue Paul Claudel (face à la Maison de la Culture), du 2 au 20 avril, et nous vous conseillons aussi d'aller au Musée Dauphinois voir une sélection de vues sur le Grenoble d'autrefois, et quelques portraits du XIXème, assez typiques, de peintres connus et d'anonymes.

M-H FOIX ■

«L'Assemblée Générale aura lieu le mardi 19 avril à 18 h à la Maison du Tourisme (Salle Obiou)»